



DUHAUT AVOCATS

Nom	Steeve GRASSI Avocat et Formateur DUHAUT AVOCATS Email : s.grassi@duhaut-avocats.fr	
Secteurs d'expertise	<p>Steeve GRASSI conseille l'entreprise en droit social et plus particulièrement dans tous les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">■ Représentants du personnel : mise en place et fonctionnement du CSE (élections, accords relatifs à la CSSCT, à la périodicité des consultations récurrentes, etc.),■ Durée du travail : optimisation des outils d'aménagements du temps de travail, maîtrise des heures supplémentaires, assistance à la négociation et rédaction d'accords d'entreprise relatifs à l'aménagement du temps de travail, forfaits annuels en jours, congés payés, travail de nuit ;■ Licenciements économiques : assistance à la négociation, élaboration et mise en œuvre de plans de sauvegarde de l'emploi, ruptures conventionnelles collectives, accords de mobilité dans l'emploi ;■ Pouvoirs disciplinaires et de direction de l'employeur : assistance des employeurs dans la gestion des emplois (méthodologie, assistance à la rédaction du Règlement intérieur, des notes de services, des projets de sanctions disciplinaires) ;■ Inaptitude, maladie : assistance dans les recherches de reclassement, la modification du contrat de travail, la préparation et la mise en œuvre du licenciement ;■ Droit de la sécurité sociale : vérification des conditions d'exonérations, assistance en cas de contrôle URSSAF, assistance à la contestation du redressement URSSAF ;■ Santé et sécurité au travail : assistance à la mise en place de circuits de délégations de pouvoirs, à l'élaboration / mise à jour du Document d'Evaluation des Risques Professionnels, à l'élaboration du diagnostic « pénibilité », à la gestion des accidents graves du travail, à la prévention des risques psychosociaux ; <p>Steeve GRASSI assiste et représente l'entreprise dans le cadre de contentieux en droit social initiés devant, le Conseil de prud'hommes, la cour d'appel, le TI, TGI, TA, Cour administrative d'appel</p>	
Secteurs d'activité	<p>Steeve GRASSI assiste des entreprises de tous secteurs d'activité et plus particulièrement :</p> <ul style="list-style-type: none">■ Hôtellerie, restauration, casinos,■ Bureaux d'études techniques,■ Métallurgie, Laboratoires pharmaceutiques.	
Formations dispensées (exemples)	<p>Depuis 2016, Steeve GRASSI conçoit et anime des formations inter en droit social destinées à des DRH, Responsables de personnel et paie, Chefs d'entreprise</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none">■ « Actualisation des Connaissances en Droit social »,■ « Covid-19 : la délicate préparation au déconfinement » - mai 2020	
Formation de base	<ul style="list-style-type: none">■ Diplôme de Juriste Conseil d'Entreprise (DJCE), (Univ. Aix-Marseille III),■ Master II en Droit des Relations de Travail (Univ. Aix-Marseille III)	